

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année..... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabie, ecr. 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Lundi, 25 Septembre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry No. 14.

Ephémérides.

[POUR LE 25 SEPTEMBRE.]

1799.—[3 VENDÉMAIRE AN VIII.] Bataille de Zurich, gagnée sur les Austro-Russes par Masséna. Oudinot et Soult commandaient sous ses ordres.

Les succès
Des Français,
Doivent vous prouver à jamais
Qu'avec du fer et du courage
Un peuple peut
Tout ce qu'il veut.

Chanson de la République.

JOURNAL RELIGIEUX.

Origine de la mission chinoise.

[Suite.]

Cette espérance, du reste, était justifiée par des faits aussi certains que difficiles à expliquer. On savait que toute nation de la foi n'était pas étrangère à ces hordes redoutées; que la tribu impériale, celle des Kérâtes, avait eu pour chef un prince chrétien, égaré depuis par Gengis-Khan, qui était son gendre; que la mère de ce dernier avait aussi professé l'Évangile; que plusieurs de leurs rois avaient pour épouses des chrétiennes, peut-être leurs captives; que récemment encore un apôtre dont le zèle égalait la science, Siméon le Syrien, avait vécu à la cour du grand Khan, qui l'honorait du nom de père: enfin, on avait remarqué avec surprise des croix destinées sur un grand nombre de leurs étendards. A tout cela se joignaient de vagues rumeurs qui faisaient croire à l'existence d'un clergé inconnu dans la haute Asie et regarder les multitudes mongoles comme une moisson déjà mûre pour l'apostolat.

Au moment donc où les princes chrétiens voyaient avec anxiété ces masses de Barbares amoncelées à leurs frontières, comme des vagues battant la dernière digue qui suspend l'irruption fatale, la barque de Pierre osa se confier à leur fureur, dans l'espoir que le flot providentiel qui était venu la chercher au cœur de l'Europe emporterait avec elle, dans son reflux, la

croix aux extrémités du monde.

C'était l'époque du premier concile de Lyon. Innocent IV y décréta l'envoi de missionnaires aux Tartares, qui comptaient la Chine pour une simple province de leur vaste empire, il en écrivit aux ordres de Saint-Dominique et de Saint-François. Quand l'appel du Pontife fut notifié en chapitre général, ce fut parmi les religieux à qui s'offrit pour cette tâche périlleuse; les élus, considérés avec envie par leurs frères reçurent leurs embrassements comme un dernier adieu et s'éloignèrent en baisant leurs lettres de créance comme un gage assuré du martyre.

Les Dominicains s'aventurèrent au milieu des bandes mongoles qui campaient aux bouches du Volga. Nous ne les suivrons point dans une mission qui est encore si loin de la Chine. Pour les Franciscains, après quatre mois de courses et de dangers, ils arrivèrent en 1247 sous la tente jaune du *Fils du Ciel*. Là ils assistèrent à l'installation de l'empereur Gayouk, avec quatre mille ambassadeurs et une foule innombrable d'émirs, de princes du sang, de généraux, dont la magnificence contrastait avec la simplicité de deux pauvres moines venus au milieu de ces guerriers farouches pour leur annoncer l'Évangile de paix.

Quand les cérémonies du couronnement furent terminées, les religieux admis à l'audience du souverain mongol lui demandèrent au nom du chef des croyants, pourquoi il ravageait le monde; "C'est, répondit-il, parce que Dieu m'a commandé, ainsi qu'à mes aïeux, de châtier les nations coupables." Et comme le bruit avait couru que Gayouk était chrétien, les missionnaires voulurent s'en assurer par son aveu; mais il refusa de s'expliquer et les congédia avec une réponse où le barbare perçait plus que l'humble néophyte.

Ce qui est certain, toutefois, c'est que Gayouk avait deux chrétiens pour ministres; qu'avec leur crédit plusieurs religieux pénétrèrent dans le palais, et qu'une chapelle catholique fut même ouverte

dans la résidence impériale pour la célébration des saints mystères.

Quoique cette première mission ne réalisât pas toutes ses espérances, le zèle apostolique ne se ralentit pas. Le chemin de la Chine était enfin retrouvé. Désormais nous y verrons se croiser les pélerins de l'Évangile et les messagers tartares: Rome et Pékin seront pendant près d'un siècle un mutuel échange d'ambassades et de traités: un empereur s'inclinera dans sa capitale sous la bénédiction de nos évêques, et des papes introduiront avec pompe dans leur consistoire des mandarins chinois.

Dès l'année 1271, on voit déjà ces communications établies entre l'Orient et l'Occident. Un des premiers actes du pontificat de Grégoire X fut de répondre à l'empereur de Chine, qui avait demandé pour ses peuples cent docteurs de la loi chrétienne, et sollicité pour lui-même un peu d'huile de la lampe qui brûlait devant le saint sépulcre. Ce prince était Koubilai, placé par les conquêtes de Gengis-Khan et ses propres d'exploits à la tête du plus grand empire dont l'histoire fasse mention. Bien qu'il eût dit adorer comme un Dieu, il rendait hommage à la sainteté du Christ, qu'il invoquait comme un prophète, et punissait comme un blasphème toute insulte à sa Croix. Se sentant peu aux vaincus, il aimait à choisir ses ministres parmi les chrétiens. Souvent même, aux grands jours de solennité religieuse, il mandait près de lui les fidèles, et, en leur présence, il baisait l'Évangile après l'avoir encensé.

Trois ambassades des Souverains-Pontifes succédèrent en peu d'années à la cour de Koubilai. La dernière, qui est la mieux connue, avait pour chef le franciscain Jean de Montcorvin, qui nous a laissés, dans une lettre au général de son ordre, la plus gracieuse peinture des missions chinoises au 14^e siècle. Sa relation est datée du 8 janvier 1305.

"Après avoir parcouru la Perse et l'Inde, dit ce religieux, j'arrivai au Catin

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.
Chaque insertion subscrite, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.
Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.
Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU et Cie., Rue Ste. Famille, côté De Léry, No. 14.

[la Chine], royaume de l'empereur des Mongols, qu'on nomme le grand Khan. J'invitai ce prince, en lui remettant les lettres du seigneur Pape, à embrasser la religion chrétienne. Mais il est trop endurci dans l'idolâtrie. Cependant il fait beaucoup de bien à nos frères, et voilà plus de deux ans que j'habite son palais. J'en ai passé onze dans cette mission, tout seul, et sans nouvelles de l'Europe, jusqu'à l'arrivée de frère Arnold, qui est ici pour la deuxième année. Malgré cet abandon, j'ai bâti une église dans la ville de Cambalu [Pékin], qui est la résidence ordinaire de l'empereur; elle est surmontée d'un clocher, et j'y ai mis trois cloches, que je sonne moi-même à toutes heures de l'office.

« Jusqu'à présent, j'ai baptisé environ six mille personnes, et sans les calomnies qui ont paralysé cinq ans mon ministère, j'en aurais baptisé plus de trente mille. Aujourd'hui je suis plus occupé que jamais à conférer cette grâce aux nombreux catéchumènes qui la sollicitent. J'ai aussi près de moi une réunion choisie de cent cinquante petits Chinois, de sept à onze ans, retirés du sein de leurs familles païennes avant qu'ils y aient connu le vice et l'erreur; je les ai baptisés, je leur ai appris les lettres grecques et latines, et j'ai transcrit pour eux trente psautiers avec deux bréviaires. Onze d'entre eux savent déjà notre office, tiennent le chœur comme des religieux, et, que je sois présent ou non, font leur semaine avec la même régularité que dans nos couvents. L'empereur vient parfois contempler à l'église mes petits anges, et se plaît fort à les ouïr chanter.

« Les fidèles de Cambalu ne forment pas tout mon troupeau. A vingt journées de cette ville vivait un roi nommé Georges, qui s'attacha à moi dès la première année de mes prédications. Non-seulement il s'était converti à la foi catholique, mais il avait reçu les ordres mineurs, et il me servait la messe, revêtu de ses habits royaux. A son exemple, une grande partie de ses sujets a embrassé l'Évangile; une belle église a été construite pour eux aux frais du prince, qui a voulu lui donner, en signe d'union et de reconnaissance, le nom d'*Eglise romaine*. Le roi Georges mourut en parfait chrétien, il y a six ans, laissant un fils qui est maintenant dans sa neuvième année, et qui marchera, j'en ai la confiance, sur les traces de son vertueux père.

« Je le répète, sans les calomnies dont j'ai parlé, les fruits de l'Évangile seraient plus grands encore, et si j'avais eu deux ou trois confrères, peut-être que le Khan lui-même serait baptisé...

« Voici quelle est ma situation actuelle :

je possède suffisamment l'idiome des Tartares; j'ai traduit en cette langue tout le Nouveau-Testament; j'enseigne en liberté et je prêche publiquement l'Évangile; je suis maintenant occupé à bâtir une seconde église à Cambalu. Mais en verrai-je la fin? Voici que je suis déjà vieux, et j'ai blanchi plutôt par les travaux et les afflictions que par l'âge: car je n'ai que cinquante-huit ans. »

Telle est, en résumé, la lettre de Jean de Montcorvin. N'est-ce pas un curieux spectacle et une douce surprise que de voir, au commencement du 14^e siècle, dans la capitale de la Chine, un pauvre religieux de Saint-François, privé pendant onze ans de tout rapport avec ces frères, représenter seul à Pékin l'Europe et l'Évangile, y convertir des milliers d'infidèles, bâtir deux églises, ouvrir une école de grec et de latin pour la jeunesse chinoise, célébrer publiquement les saints mystères, au son des cloches, entouré de cent cinquante lévites, servi à l'autel par un roi, son néophyte et son ami, en présence d'un empereur qui se plaît au chant de nos hymnes pieuses, lui qui s'imposait aux adorations de son peuple comme une divinité!

A continuer.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Un épisode de la traite des nègres

(Suite.)

A peine avions-nous fait une centaine de milles, que la vigie du grand mât annonça un navire sous le vent: c'était un tout petit sloop de guerre anglais, monté par une cinquantaine d'hommes, et portant deux pierriers, qui croisaient sur le passage des négriers; quoique ce sloop ne fût pas d'une force formidable, il ne laissait pas que d'être fort dangereux, grâce à son peu de tirant d'eau, qui lui permettait de fouiller tous les criques, et grâce aussi à sa marche supérieure, qui le rendait l'égal, pour la vitesse, des meilleurs voiliers. Du reste, son apparition, tout en me contrariant, ne me causa cependant que peu d'inquiétude: j'avais un excellent équipage, vingt-quatre canons, et *Pépé-el-Frances* filait par une bonne brise, je vous l'ai déjà dit, ses seize milles à l'heure. Toutefois j'ordonnai de prendre chasse devant lui.

La journée entière, car le sloop avait été signalé le matin, se passa sans amener aucun changement dans nos positions respectives: nous avions à peu près la même marche tous les jours, et nous conservions nos distances. Le vent vint, et, par surcroît de précaution, je fis éteindre tous les feux à bord et veiller la moitié de l'équipage. Le lendemain, le premier objet que

nous aperçûmes à notre bossoir de babord fut le maudit sloop; il ne s'était pas écarré d'une longueur de navire de sa route; je commençai à me sentir de mauvais humeur. Enfin, pour ne pas vous fatiguer, don Pablo, par le récit de notre journal de bord, qu'il vous suffise de savoir que huit jours plus tard nous nous trouvions absolument dans la même position. Cette fois, je perdis tout-à-fait patience.

— Si demain matin l'Anglais nous poursuit encore, dis-je à mes officiers, il faudra songer à en finir avec lui dans la journée même. Nous ne pouvons conserver cette escorte jusqu'à la Havane.

Le lendemain, c'est-à-dire le neuvième jour de la chasse, à peine le soleil commençait-il à disputer l'horizon aux ténèbres, qu'un coup de canon retentit, puis fut immédiatement suivi d'un craquement de bois. C'était un boulet qui se logeait dans notre sabord de babord. D'un bond, je fus sur le pont: le sloop n'était plus guère qu'à deux portées de fusil. Au moment même une lueur brilla à son avant, puis un nouveau boulet nous arriva en plein dans notre coque, et un deux hommes dans l'entrepont. Inutile de vous dire que tout l'équipage fut aussitôt sur pied.

— Chacun à son poste, m'écriai-je fuyez et hors de moi. Double charge de poudre dans chaque canon, deux boulets et une charge de mitraille.

— A présent, m'écriai-je quand mes ordres furent exécutés comme on les exécute à mon bord, c'est-à-dire plus promptement que sur n'importe quel navire de guerre; à présent, que personne ne bouge! le premier qui fera feu avant mon commandement, je lui brûle la cervelle. Un grand silence régna aussitôt sur *Pépé-el-Frances*, et l'on n'entendit plus que la voix claire et ferme, quoiqu'un peu grêle, du capitaine anglais, qui préparait ses gens à l'abordage.

Je fis aussitôt virer de bord. Laissez arriver! m'écriai-je au timonier. Trois minutes plus tard, nous nous trouvions bord à bord du sloop anglais, et si rapprochés de lui, que les hommes des deux navires eussent pu se battre à coups de pique.

— Visez à fleur d'eau, m'écriai-je de nouveau; puis, après quelques secondes, je poussai de toute la force de mes poumons le terrible mot de feu!

Une immense et seule détonation retentit jusqu'au ciel: *Pépé-el-Frances* trembla jusqu'au fond de ses entrailles, car les canons, ainsi que je vous l'ai déjà dit, avaient double charge de poudre, et regorgeaient jusqu'à la grande gueule de mitraille.

Lorsque le nuage de fumée qui nous enveloppait se fut dissipé, un bien triste spectacle vint frapper nos regards. Notre for-

midable bordée avait, littéralement parlant, coupé le sloop en deux. L'équipage anglais s'était jeté à la mer. Vous savez, don Pablo, combien j'aime de passion mon état de négrier, avec ses dangers sans cesse renaissants et imprévus, et les fortes émotions qu'il procure ; eh bien ! je vous avouerai qu'à l'aspect de tous ces pauvres diables d'Anglais qui nageaient péniblement vers nous, dans une mer rouge de leur sang, et nous tendaient leurs mains suppliantes, je mandis ma folle passion et je fus près de faire le vœu d'y renoncer à tout jamais. Cependant, si je fusse tombé au pouvoir de ces mêmes gens dont le sort me déchirait le cœur, il n'y a pas de plaisanteries dont ils ne m'eussent gratifié en me voyant accroché au haut d'une vergue, la corde au cou et deux boulets aux pieds.

Mon ami don Esteban N*** allait continuer ce récit, lorsque je l'interrompis par une question : — Est-ce que vous avez laissé périr tout l'équipage du sloop ? demandai-je d'un air étonné.

— Eh parbleu ! me répondit-il, est-ce qu'il m'était possible d'agir autrement ? Un négrier qui se laisse tranquillement capturer en est quitte pour un triste exil à Sierra-Leonc... mais s'il se défend et qu'on le preime... il cesse dès lors d'être considéré comme négrier pour entrer dans la catégorie de pirate... et on le pend. Pouvais-je véritablement faire pendre mon équipage pour sauver celui du sloop anglais ? Du reste, don Pablo, croyez bien que pas un seul homme à bord de *Pepé-el-Frances* n'eût reculé devant ce sauvetage, s'il eût été possible ; je me souviens même encore que mon maître d'équipage, un vieux loup de mer s'il en fut jamais, s'approcha de moi au moment où le dernier Anglais disparaissait sous les flots, et me dit avec un accent de sensibilité que je ne me serais pas attendu à trouver chez lui : « C'est dommage tout de même, capitaine, quoique ce ne soit que des Anglais ! »

Après avoir ordonné que l'on vint m'avertir quand on procéderait aux funérailles des deux hommes que nous avions eu de tués à bord, je me dirigeais vers ma cabine, lorsqu'une grande rumeur qui s'éleva sur l'avant me fit retourner la tête. Je ne puis vous exprimer, don Pablo, l'étonnement que j'éprouvai en apercevant sur le pont, un jeune *midshipman* anglais, dont l'uniforme et les cheveux ruisselants d'eau, le teint pâle et les yeux hagards, me prouvèrent sans réplique que j'avais devant les yeux le dernier survivant du petit sloop de guerre anglais. Le malheureux, se soutenant avec peine de sa main gauche aux bastingages, semblait indifférent non-seulement aux dangers auxquels il venait d'échapper, mais bien encore à ceux non

moins terribles qui le menaçaient, et pourtant les plus sinistres avertissements ne lui manquaient pas : devant lui, un de mes mousses, mauvement alors âgé de quatorze-ans, et qui est aujourd'hui aux galères, balançait dans sa main, d'un air fort significatif, un nœud coulant fait au bout d'une corde, dont l'autre extrémité était attachée à la grande vergue ; près du mousses se tenait un de mes plus féroces matelots, un Génois, son long couteau à la main ; enfin, de tous les côtés, c'était des pistolets armés et des carabines épaulees, dont les points de mire couvraient tous le même but, c'est-à-dire la poitrine du pauvre naufragé.

Quelque affreuse que fût la position de cet infortuné, je pris vous assurer, don Pablo, que je l'eusse volontiers échangée contre la mienne. En effet, pour un homme de cœur, je me trouvais dans une épouvantable alternative : interposer mon autorité pour lui sauver la vie, c'était condamner mon équipage à mort... et le laisser périr, faible et sans défense, sous les coups de ces forcenés... c'était me résigner à un éternel remords. J'étais donc plongé, je vous l'avoue, dans une bien pénible perplexité, lorsqu'un nouvel incident vint appeler ailleurs mon intention. C'était le *midshipman* qui parlait. — Messieurs, disait-il en s'adressant à mon équipage de cette voix ferme, quoique grêle, que nous avions déjà entendue commander l'abordage à bord du sloop, jamais un officier anglais de la couronne ne marchandera sa vie à des pirates et à des forbans.... Ecoutez-moi donc sans crainte... ce que je sollicite de vous, car cela est compatible avec la dignité de mon uniforme, c'est la permission d'écrire, avant de mourir, mes derniers adieux à ma mère... Ma lettre vous sera remise déçachetée, et ne contiendra aucune révélation contre vous.... Je crois que vous ne pouvez me refuser cette demande.

A mesure que le *midshipman* parlait, je sentais une émotion extrême s'emparer de moi ; sa voix me semblait réveiller d'anciens souvenirs, et j'aurais juré l'avoir déjà entendue ailleurs qu'à bord du sloop de guerre anglais. J'écartai vivement quelques matelots qui me cachaient le malheureux officier, car jusqu'alors, entouré comme il l'était par une foule compacte, je l'avais à peine entrevu... Puis tout à coup, poussant un cri terrible, je me précipitai furieux au milieu de mon équipage surpris et effrayé, renversant sur mon passage hommes, carabines et pistolets. Arrivé auprès du *midshipman*, je le pris dans mes bras en lui faisant un bouclier de mon corps.

— Ne craignez rien, *senor* Arthur Hamilton, lui dis-je, votre vie ne court aucun danger, et vous reverrez votre mère !

Le *midshipman*, d'abord étonné, me reconnut au moment.

— Ah ! *senor*, me dit-il, en me serrant avec expression les mains... béni soit Dieu qui vous envoie de nouveau sur ma route... je pourrai écrire à ma mère... et je mourrai moins malheureux.

— Vous ne mourrez point, pauvre enfant, m'écriai-je avec force... et malheur à celui qui voudra attenter à vos jours... je réponds de vous corps pour corps... En parlant ainsi, je me dirigeai une seconde fois vers ma cabine, le bras du jeune Arthur passé sous le mien et le soutenant avec sollicitude, car c'était à peine s'il pouvait se tenir sur ses jambes. J'avais déjà la main sur la rampe de l'escalier, et je me disposais à descendre, quand je vis, après un certain mouvement qui eut lieu sur le pont, parmi l'équipage rassemblé tumultueusement en groupes, le matelot génois au grand couteau se diriger vers moi.

— Pardon, capitaine, excusez... me dit-il, en retirant comme à regret le grand bonnet rouge qui abritait sa large tête. — J'aurais deux mots à vous dire, si vous le voulez bien.

— Depuis quand donc, drôle ! m'écriai-je, un matelot parle-t-il à son capitaine sans être interrogé ?

— Depuis, capitaine, me répondit-il, que les négriers sont les amis des Anglais...

Cette réponse valait une mort [1], mais je me contins.

— Eh bien, parle, lui dis-je, que voulez-vous ?

— Que cet officier s'engage d'abord par serment, si nous consentons à le débarquer en route, à ne jamais rien révéler de ce qui s'est passé aujourd'hui. — Ensuite...

— Ensuite ?

— Que si l'envie nous vient plus tard de ne plus nous contenter de ce serment, vous ne vous opposiez en rien aux dispositions que nous pourrions prendre à son égard... y compris la potence.

— Est-ce tout ?

— Oui, capitaine, pour le moment.

Je me retournai alors froidement vers Hamilton.

— Vous avez entendu, *senor*, ce que l'on exige de vous ? lui dis-je.

— Oui, capitaine.

— Y consentez-vous ?

— Y consentir ! moi ! *senor*, s'écria le *midshipman*, tandis qu'une légère rougeur animait son pâle visage, jamais !

Un long murmure s'éleva à cette réponse parmi l'équipage ; de furieux cris de mort retentirent de tous côtés.

— Silence ! m'écriai-je d'une voix qui couvrit le tumulte.

— *Sénor*, dis-je à Hamilton, votre ré-

(1) Expression espagnole.

pôné est ce qu'elle devait être. Vous êtes un noble enfant !

Puis, me retournant vers le matelot génois, qui dardait sur moi des yeux étincelants, je pris un des pistolets toujours suspendus à ma ceinture.

— A genoux, rebelle, m'écriai-je, ou je t'a tue comme un chien.

— Mais, capitaine !... balbutia le Génois en devenant blême...

Je levai mon pistolet, et il tomba à genoux ; le malheureux se rappelait trop tard à quel capitaine il avait affaire, et quel homme il venait d'insulter... Je lui fis sauter la cervelle.

Pendant les quelques secondes que dura ce petit drame, l'équipage était resté plongé dans une stupeur profonde ; mais une fois que le corps du Génois eût rebondi sur le pont en l'inondant de sang, des hurlements de rage s'élevèrent jusqu'aux cieux.

— A bas le capitaine ! s'écria une voix plus audacieuse que les autres.

— Ignobles chiens, m'écriai-je d'une voix de tonnerre, que cet exemple ne soit pas perdu pour vous... et qu'il vous rappelle bien une chose : c'est qu'il n'y a ici qu'un capitaine et qu'une volonté. Le midshipman anglais ne fera aucun serment, parce que tout serment est contraire à son honneur... il vivra, parce que je le veux... et si la moindre apparence de révolte se révèle à bord, je mets le feu à la Sainte-Barbe... et nous sauterons tous ensemble, chers enfants... je vous en donne ma parole de vieux marin...

Les hurlements furent aussitôt remplacés par des murmures.

— A présent, senor Hamilton, continuai-je, voici mon second pistolet chargé, ainsi que la clé de la soute aux poudres. Vous allez vous y rendre de suite, et au premier cri de révolte que vous entendrez, vous aurez la bonté de faire feu, je vous en prie... acceptez-vous votre mission ?

— Oui, senor, me répondit le midshipman, en prenant la clé et le pistolet que je lui tendais, et il descendit l'escalier. Je mis alors le poignard à la main, mais personne ne bougea : la consternation était peinte sur tous les visages.

— Êtes-vous prêt et à votre poste, Hamilton ? enai-je une minute après.

— Oui, senor, répondit la voix claire du midshipman qui sortit des entrailles du navire.

— Très-bien.

(A Continuer.)

JOURNAL AGRICOLE

Application des engrais.

(Suite.)

Méthode de convertir ces matières en engrais. — Une matière importante, comme engrais, sont les

vidanges. Les poudrettes manufacturées dans les villes et consistant principalement en vidanges, en chaux, en cendre, en plâtre, sont d'une telle efficacité, qu'un seul minot de cette composition vaut une charge de fumier... Un mode bien facile d'extraire les vidanges serait celui-ci : placer un auge ou une boîte sous les vidanges ; faire de fréquentes applications de chaux, de cendre et de plâtre (y ajouter quelques couches de tourbe serait encore mieux) ; retirer cet auge quand il serait nécessaire et appliquer le contenu soit directement à la terre ou le mettre dans la basse-cour. L'usage propre et le mélange de ces matières forment un sujet important. Le fumier d'étable est l'engrais le plus usité par les cultivateurs Canadiens. Le meilleur mode de l'employer, voilà ce que je vais tâcher de démontrer. La construction convenable d'une basse-cour devient par là même d'une grande importance. Voici un plan commode que je proposerais et qui est très utile aux P'ta's-Unis : On pratique une défosson ou un enfoncement dans la basse-cour de trois à quatre pieds de profondeur et de 25 à 30 pieds de diamètre ou moins si l'on veut, suivant la quantité d'animaux que l'on a. L'étable adjoignant doit être située de manière qu'il soit facile tous les jours de transporter les excréments dans l'enfoncement ; ce dernier doit être étanche ; ce qui arrivera si on le pratique dans un terrain dur. Mieux vaudrait encore le paver en pierre et le recouvrir d'une légère couche de moirier. Dans le dernier cas il doit être couvert avec l'engrais même pour empêcher le moirier de se fendre. Cette espèce de bassin empêche les parties liquides de s'échapper. Au fond de ce bassin l'on étend un lit de tourbe de 10 à 12 pouces d'épaisseur, s'il est possible ; à défaut de tourbe, on pourrait se servir de maine, de terre-glaise ou même de vieille paille. Là on transporte les excréments de l'étable et la litière que l'on doit employer sans épargne ; l'on pourrait y faire marcher les animaux quelque fois afin de bien mêler le tout. L'on applique d'autres couches de tourbe ou de paille pendant l'hiver. L'on jette aussi dans ce bassin les animaux morts, s'il y en a, les vidanges, de légères couches de cendre, de chaux, de plâtre. Ce bassin devenant trop liquide pour permettre aux animaux de le fouler à leurs pieds, on y met une plus grande quantité de paille, de tourbe et pour absorber les parties liquides. Il est bon de semer un peu de chaux ou de plâtre tous les jours dans l'étable pour retenir les parties volatiles. Par ce moyen et ce procédé que tout le monde peut mettre en usage, on décupleira ou moins la quantité d'engrais et il n'en sera que plus puissant. Que le travail qu'exige ce procédé n'effraie personne, mais que l'on se souvienne que ce travail sera grandement récompensé ? Une chose négligée, même par les personnes qui font attention aux engrais, c'est l'urine des animaux. Le plan qui précède conserve celles de la basse-cour ; celles de l'étable méritent aussi une attention particulière. Une étable ne doit jamais être pavée en madriers, à moins que ce pavé ne soit étanche. Dans ce cas l'urine doit être conduite par des auges à une extrémité de l'étable dans des vaisseaux remplis de tourbe. Suivant Dieu, l'urine d'une seule vache pendant l'hiver, est suffisante pour couvrir 20 charges de tourbe etc. en bon engrais. Il vaudrait mieux que le pavé de l'étable fût en terre couverte d'une légère couche de tourbe et de paille ; on enlève ce pavé une ou deux fois l'année et on le remplace par une autre couche.

(A continuer.)

JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

de

Philologie Sacrée, (1)

dans lequel on marque les différentes applications de chaque mot de l'Écriture, son étymologie et toutes les difficultés que peut faire un même mot dans tous les divers endroits de la Bible, où il se rencontre ; où l'on explique les hébraïsmes, ou façon de parler particulière du texte sacré, les contradictions apparentes, les difficultés de chronologie, l'histoire sainte, la géographie, les noms propres des hommes, des villes, l'archéologie sacrée la théologie dogmatique et morale, etc., avec tout ce qui peut faire entendre le sens littéral et métaphorique, en sorte que rien ne puisse arrêter le

(1) On peut se procurer cet ouvrage chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires.

lecteur qui y aurait recours ; on y voit aussi, entre parenthèses, le mot grec des Septans qui répond à la signification de chaque mot latin, avec l'explication de ce que porte le sens de l'hébreu et du grec quand il est différent de celui du latin de la Vulgate par l'usage ; suivi du DICTIONNAIRE DE LA LANGUE SAÏNTE, contenant toutes ses origines, ou les mots tant primitifs que dérivés, avec des observations philologiques et théologiques ; livre très-curieux et nécessaire à ceux qui n'entendent pas la langue hébraïque, écrit en anglais, par le chevalier Leigh, traduit en français et augmenté de diverses remarques, par Louis de Wolzogen, revu, augmenté de nouveau et actualisé par M. Tempestini. 4 vol. in-10.

Citations des Journaux français.

Réaction dans la classe ouvrière.

Il est certain qu'un grand mouvement intellectuel se fait aujourd'hui dans la classe ouvrière. Ce mouvement, signalé d'abord chez ce qu'on est convenu d'appeler la bourgeoisie désigné par le mot de *réaction*, n'a rien perdu de son caractère honnête en pénétrant au sein de l'atelier.

Oui l'ouvrier devient *réactionnaire*, c'est un fait incontestable, mais qu'il importe d'expliquer bien vite, afin de prévenir toute fautive interprétation.

On sait que les attaques de mauvaise foi ne nous sont pas épargnées depuis quelque temps, et si nous dédaignons d'y répondre, c'est qu'il y a de nos adversaires qui font descendre tellement le débat qu'il nous serait impossible de nous abaisser à l'accepter.

Ceci soit dit en passant, expliquons tout de suite ce que nous entendons par la *réaction dans la classe ouvrière*.

Il ne s'agit pas ici, comme on l'insinue trop souvent avec une intention perfide, d'une *réaction* contre le gouvernement républicain. Ceux qui disent cela savent parfaitement le contraire. La *réaction* dont nous voulons parler existe contre les maximes désastreuses du Luxembourg et les impossibilités monstrueuses du citoyen Proudhon.

Les ouvriers voient clair enfin dans ses doctrines qui inéminent à l'exil et aux travaux forcés en passant par les barricades, et ils réagissent de toute la force de leur bon sens contre des idées qui d'abord les ont séduits, qui devaient les séduire examinées seulement à la surface, mais au fond desquelles ils n'ont bientôt découvert que la spoliation et le pillage.

Cette *inaction dans la classe ouvrière*, nous la signalons au pouvoir exécutif, afin qu'il la mette à profit, et non pour qu'il la combatte. Nous savons qu'on cherche à dénaturer son caractère véritable aux yeux du gouvernement. On fait ce qu'on peut pour qu'il s'en alarme et la regarde comme un de ces signes précurseurs qui annoncent la fin des empires ou des républicains. On lui représente ces mots : *réaction dans la classe ouvrière*, comme le *Mane, Teceet Pharses* du gouvernement républicain en France.

Quant à nous, nous croyons qu'augurer ainsi du revirement qui s'opère dans les idées des ouvriers, ce serait l'interpréter faussement et s'exposer à de graves mécomptes. Nous le disons aussi bien pour ceux qui cherchent à y raviver leurs folles espérances, que pour ceux qui verraient là un danger menaçant la république.

Cette *réaction ouvrière*, si l'on peut parler ainsi, ne saurait donc devenir ni l'ancre de salut des partis, ni l'épée de Damoclès suspendue sur la tête du pouvoir exécutif. Il y a une conséquence plus sérieuse à en tirer.

Lors de l'insurrection de juin, on a dit avec une certaine raison : "Voilà le résultat de ces doctrines qui ont partagé la société en bourgeois et en ouvriers ; c'est une guerre de caste à caste qui commence, qui peut durer cent ans."

On a d'abord eu raison de parler ainsi, et nous mêmes nous avons un instant tenu ce langage, mais bientôt il nous a fallu reconnaître que le mal, arrivé promptement à ce point d'intensité qui détermine les grandes crises, était ensuite entré dans une phase nouvelle, celle de la décroissance ; de même que, dans les maladies du corps, le progrès d'une grande rapidité en ce qui concerne le mal, a été lect et presque imperceptible d'abord en ce qui regarde le bien ; et même, c'est depuis peu seulement qu'il est permis de signaler ce *mieux sensible* qu'on remarque aujourd'hui chez les ouvriers.

Quelques-uns encore, il est vrai, sont retenus par un dernier lieu à ce rêve du *bien-être sans travail* dont les communistes les ont bercés, mais leur nombre diminue chaque jour, tandis que celui des *ouvriers-révolutionnaires* va sans cesse s'augmentant.

Nous prévoyons d'avance l'indignation qui éclatera à cet accolement de deux mots qui offrent à l'œil une sorte de dissonnance. *Ouvriers-révolutionnaires*, cela va paraître monstrueux, insultant, impossible !

Et cependant il faut avoir le courage des expressions vraies. Est-ce notre faute si l'on a travesti le mot de *réaction* pour en faire le synonyme de *ennemi du progrès* ?

Loin de méconnaître les ouvriers auxquels nous appliquons l'épithète de *réactionnaires*, nous rendons hommage à leur bon sens qui réagit tôt ou tard contre tout ce qui est deshonnéte ; nous constatons surtout un fait : c'est que la majorité des ouvriers a d'elle-même reconnu ce qu'il y avait d'anti-social dans les doctrines des *socialistes* et de pueril à partager le pays en deux classes distinctes, sous les noms de bourgeois et d'ouvriers, ou d'opresseurs et d'opprimés. La probité naturelle des masses renonce d'elle-même à ces distinctions mensongères et funestes. Elle refuse enfin cette guerre de caste à caste, cette

guerre de cent ans que nos modernes *Babœufs* sont venus lui offrir, et voilà, selon nous, la seule conséquence à tirer de la *réaction dans la classe ouvrière*.

(Patrie.)

—La question du rétablissement du travail dans les prisons, qui est à la veille de se discuter à l'Assemblée nationale, a été traitée avec talent par un homme d'une grande autorité, M. Béranger, dans un compte-rendu de la société pour le patronage des jeunes libérés de la Seine, société qui surveille aussi officieusement la maison d'éducation correctionnelle du département.

Le travail est le plus puissant moyen de moralisation qui puisse être employé à l'égard des détenus, soit en leur donnant de bonnes habitudes soit en leur apprenant une profession. Le travail est indispensable surtout dans le système de l'isolement, qui, sans lui, porterait le découragement dans l'âme du détenu et altérerait profondément chez lui les forces physiques et les facultés de l'esprit.

Le pays tout entier étant intéressé à la moralisation des condamnés, le travail dans les prisons est d'intérêt public, et dut-il en résulter quelques inconvénients pour le travail libre, il était nécessaire de le maintenir. Mais ces inconvénients sont chimériques ; tandis que les ouvriers des deux sexes qui se livrent à des industries manuelles de la nature de celles qui étaient exercées dans les prisons, sont au nombre de 12 millions, nous comptons en tout 26,000 prisonniers, savoir : 18,000 dans les maisons centrales, et 8,000 dans les prisons des départemens.

Si, de ces 26,090 individus, on retranche les enfans employés à des travaux agricoles, les vieillards, les infirmes, ceux qui sont spécialement attachés au service des mines, il reste à peine 16,000 travailleurs, disséminés sur toute la surface du pays, partagés en une multitude d'industries diverses, dont celle qui occupe le plus de bras, la mise en œuvre du coton, ne compte guère que 1,600 ouvriers et dont plusieurs autres en occupent à peine 100 chacune, la plupart de peu d'aptitude et ayant besoin d'un long apprentissage qui n'est le plus souvent terminé que lorsque leur peine expire.

On aurait dû tout au moins conserver le travail des jeunes détenus ; car, non-seulement ce travail est un bienfait signalé envers des enfans d'ouvriers, mais il ne saurait porter ombrage au reste de la population laborieuse. Les jeunes détenus de la Roquette, par exemple, présentent un effectif d'environ 250 travailleurs ; mais, comme une bonne partie de leur temps est consacrée aux exercices du culte, à l'enseignement élémentaire et religieux, aux

cours de dessin et de chant, aux promenades, aux visites des parens, et qu'ils sont des apprentis peu habiles, le produit du travail de six d'entre eux équivaut à peine à celui d'un ouvrier ordinaire.

En développant ces considérations, M. Béranger nous apprend que le pénitencier de la Roquette était en voie de progrès manifeste, mais que, depuis le jour où le travail y a cessé, le régime réparateur de la maison s'est trouvé gravement altéré ; il nous a fait connaître en outre que la commission de surveillance du pénitencier, instituée par le dernier gouvernement, et qui se réunissait chaque mois sous la présidence du préfet de police, pour chercher les moyens d'améliorer le régime matériel et moral de la maison, n'a plus été réunie depuis la révolution de février ; les membres délégués de la société de patronage, cependant, n'ont pas cessé de visiter les jeunes détenus, montrant ainsi qu'il existait quelque charité, quelque dévouement chez l'égoïste et stupide bourgeois.

On voit combien de maux, combien de désordres les révolutions causent à leur débat, surtout quand elles portent aux affaires l'incapacité, l'inexpérience et la faiblesse. On s'en console aisément toutefois, si, après leurs premières fureurs, après leurs premières folies, elles impriment au pays un nouvel élan, et lui communiquent une nouvelle ardeur pour les améliorations fécondes.

[Patrie.]

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 25 SEPTEMBRE 1848.

L'Acadia est arrivé à Boston le 24, à 11 heures A. M. La dépêche télégraphique ne contient que ce qui suit.

Marché de Liverpool.—Farine 32s à 34s.
" de Londres.— " 25s à 31s.
Blé 48s à 55s.

Le *Montreal Courier* annonce que l'administration a résolu de diminuer les salaires des fonctionnaires publics en commençant par ceux des ministres.

L'honorable R. E. Caron part ce soir pour Montreal.

M. L. F. Dufresne a été démis de l'office de Juge de Paix pour le district de Québec.

Un incendie éclata jeudi, vers les onze heures du soir, dans une boutique de meublier bâtie sur le terrain de l'école de St. Roch, dans la rue des Fossés. La boutique fut en un instant réduite en cendres.

La bande du 79^e régiment jouera à l'avenir, au jardin du Fort, le mercredi et samedi de 5 heures à 6 1/2 heures.

Nous voyons avec peine que la manufacture de coton de Chambly a été la proie des flammes. Cet établissement coûtait £3,500.

Nous invitons les agriculteurs du district de Québec à se rendre à l'exhibition qui aura lieu le 13 octobre sur le marché St. Paul, d'autant plus qu'ils n'auront à payer ce jour-là aucun droit pour l'entrée de leurs animaux au marché.

⚡ Nous appelons l'attention sur l'écrit d'un *Campagnard* publié dans notre feuille de ce jour. La haute respectabilité de ce correspondant dont nous avons le nom et que nous avons l'honneur de connaître, est une sûre garantie de l'exactitude des faits qu'il rapporte et qui sont du plus haut intérêt pour la classe agricole.

Nous voyons par le rapport de la dernière séance de notre corporation que M. Légaré a demandé l'usage de l'ancienne salle des séances de la chambre d'assemblée pour y faire une exhibition de peinture et qu'on le lui a accordé.

Le gaz.—Il paraît que c'est à qui, des habitans de Québec, aura le gaz le premier dans sa rue, car à la dernière séance de la corporation, nos édiles ont demandé que le gaz fût employé le plus tôt possible, chacun dans son quartier respectif.

Nous voyons par la *Gazette de Québec* qu'une loi a été passée par l'Ordonnance, pour enjoindre à tout bateau-à-vapeur qui passera les canaux du Rideau et de l'Otawa, d'avoir ses tuyaux couverts d'une toile métallique.

Il se construit actuellement une ligne télégraphique entre Portland et Calais pour continuer la ligne de la Nouvelle-Orléans.

Il a été exporté des provinces britanniques à Boston mille quarts de poissons en une journée.

Nous voyons avec plaisir que les *Mélanges Religieux* viennent de commencer leur douzième année d'existence. Les difficultés presque insurmontables qui sont venues entraver la marche de ce journal pendant ses premières années, n'ont pas empêché cette feuille de parcourir la route qu'elle s'était tracée. Le monde catholique sent plus que jamais le besoin de supporter une feuille religieuse, principalement lorsqu'on est obligé de vivre au milieu d'un si grand nombre de croyances religieuses si diverses.

CORRESPONDANCE.

(Pour *L'Ami de la Religion et de la Patrie.*)

M. LE RÉDACTEUR,

Comme il est à peu près constaté que les recherches les plus savantes, les plus soignées sur la nature et les conditions du développement de la maladie des pommes de terre (*patates*), sont restées jusqu'ici sans aucun résultat appréciable, permettez-moi de vous soumettre respectueusement le succès partiel que j'ai obtenu après plusieurs années d'expériences.

Frappé de la rapidité avec laquelle se propageait cette terrible maladie et de la simultanéité de l'attaque du tubercule et de sa tige, à une période à peu près déterminée de la croissance de cette dernière, je fus porté à attribuer cet effet à certaines conditions de l'atmosphère qui, à un point donné, se trouveraient en rapport intime avec celles de la plante. Je remarquai aussi que la maladie n'attaquait la tige que plus ou moins de temps après la floraison; avant, il est vrai, que le tubercule ait atteint sa grosseur naturelle et sa parfaite maturité; mais toujours à un temps où il est possible, non seulement de s'en nourrir, mais encore de le conserver. J'essayai de préserver de cette contagion un petit champ de deux minots de semence, en fauchant les tiges, à l'exception de quelques rangs où je laissai, ces dernières pour point de comparaison. Mais, soit qu'elles eussent déjà été infectées ou qu'elles eussent été fauchées trop haut, je ne trouvai que bien peu de différence entre elles.

Je répétais le même procédé les années suivantes, ayant soin de faucher les tiges aussi court que possible, et je réussis à les préserver presque entièrement. Enfin, cette année, je les ai fait couper à la main *sous terre*, ayant soin de plus, de recouvrir ceux des bouts de tiges qui se trouvaient entièrement ou en partie découverts, pour en empêcher autant que possible le contact avec l'atmosphère, et voici le résultat que j'ai obtenu. Beaucoup plus que la moitié des tubercules dont les tiges n'ont pas été coupées, sont pourris et ont été jetés aux animaux, et pas un seul de ceux dont on a coupé les tiges n'a été attaqué. Ces patates ont été semées le même jour, dans le même terrain, avec la même semence et le même engrais. (Très peu de ce dernier.)

Les inconvénients de ce procédé sont, qu'à la vérité vos patates ne sont pas aussi grosses, ni aussi sèches et farineuses que si elles fussent parvenues à maturité; mais aussi, vous êtes toujours certains d'avoir une récolte ordinaire de ce précieux tubercule, ce qui n'est pas peu important, il me semble, dans ces temps-ci. Plût à Dieu

que la malheureuse Irlande en eut suffisamment de cette qualité pour conserver la vie à ses millions d'enfants infortunés!

J'ai l'honneur d'être;

UN COMPAGNARD.

N. B. Il convient de ne couper les tiges que le plus long-temps possible après la floraison, pour laisser croître et mûrir le tubercule; ou mieux encore peut-être, de ne le faire que lorsque vous vous êtes assuré que la maladie a reparu dans les environs. Il ne sert de rien, je crois, de les couper lorsqu'une fois elle sont attaquées.

U. C.

Citations de la Presse canadienne.

[Du Canadien.]

Extrait d'une lettre de la baie de Bradore, en date du 12 août 1848.

« La pêche au loup-marin a presque totalement manqué, ce printemps, sur la côte du Labrador. Chose qui n'arrive que rarement ici, il a tonné plusieurs fois cet été. Messire Desruisseaux, curé de Carleton, etc., district de Gaspé, est maintenant sur la côte; il a établi sa mission chez M. Labadie. Ce révérend prêtre était déjà venu l'année dernière. Il monte à Québec avec le capitaine Hoffman.

(De l'Echo des Campagnes.)

Nous apprenons avec plaisir que les citoyens de l'Assomption ont présenté une requête à l'exécutif, demandant qu'une exploration de la rivière l'Assomption soit faite, pour constater la possibilité de rendre cette rivière navigable jusqu'au dessus du village. Si l'on peut rendre ainsi la rivière navigable, les citoyens de ce riche village se proposent d'établir une communication avec Montréal, au moyen d'un vaisseau à vapeur. Nous croyons que ce ne serait qu'un acte de justice de la part de l'exécutif de favoriser une œuvre qui devra ouvrir un débouché aux produits de cette riche et populeuse partie du comté de l'Assomption.

(De l'Avenir.)

Le nouveau Séminaire, destiné à remplacer le vieux, dont l'aile Est, a été commencé en mai dernier, présente aujourd'hui un bel effet. On a commencé le toit hier, cet aile a quatre étages et est d'une apparence majestueuse. La pierre est de première qualité et taillée avec art, la façade sera uni, massive, imposante et riche. Le nouveau Séminaire, une fois terminé rencontrera nos croyons, l'approbation générale. M. Lupien est l'entrepreneur de cet édifice.

[De la Minerve.]

Association d'indemnité.— Dans le dernier numéro, nous avons publié la requête adoptée pour être présentée aux trois branches de la législature, dans l'intérêt des personnes qui ont éprouvé des pertes par suite des événements de 1837 et 1838. Il est bien essentiel que dans toute

les paroisses, les comités de l'association d'indemnité se mettent de suite à l'œuvre, pour recueillir les signatures des intéressés. C'est une affaire, dont la solution doit produire un grand bien, qui doit ramener l'union entre tous les citoyens de différentes origines. Il y a donc là tout à la fois, une question nationale, une question d'humanité. MM. les curés des paroisses, les notaires, les instituteurs, toutes les personnes influentes, sont invités à aider de tout leur pouvoir, les ayant droit à l'indemnité, pour dresser les requêtes et les faire signer en temps utile.

Par ordre du comité central,
D. LATTE, Sec.

Sentiment populaire en Canada.—Un correspondant du *N. Y. Commercial* écrit à ce journal, de Toronto, Haut-Canada. "En parcourant cette province, j'ai trouvé une disposition croissante à parler plus favorablement des institutions des Etats-Unis que je ne pensais; et cela, dans une partie du pays où je m'attendais peu à rencontrer ces dispositions. En vérité, le sujet de l'annexion aux Etats-Unis est tout à fait l'ordre du jour."

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—Le chemin de fer de Baltimore à Philadelphie est, sans contredit, l'un des mieux administrés qu'il y ait aux Etats-Unis; aussi depuis cinq ans on n'avait eu à y signaler aucun accident grave. Cette heureuse sécurité vient d'être troublée d'une façon déplorable: une collision qui a coûté la vie à deux personnes et qui en a blessé une autre assez grièvement, a eu lieu vers une heure dans la nuit de dimanche à lundi, auprès de Wilmington. Le convoi, parti de Baltimore à dix heures, avait été arrêté à peu de distance de Gray's Ferry, par le déraillement d'un char; il en était résulté un retard d'un heure et demie. On s'était remis en route cependant, et l'on allait fort lentement parce que l'on s'attendait à rencontrer le convoi de Philadelphie. Toutefois le conducteur, ne le voyant pas venir, s'imagina qu'il attendait à la station de Wilmington, et accéléra un peu la marche de la locomotive. Malheureuse inspiration! car le convoi de Philadelphie approchait; on l'appêrçut à la courbe qui se trouve entre le pont de Brandywine et Wilmington; aussitôt de part et d'autre les locomotives furent arrêtées; mais il était trop tard: la collision eut lieu.

Les ingénieurs des deux convois s'élançèrent sur la route: l'un d'eux tomba si malheureusement qu'il eut le pied broyé par l'*Express-car* qui avait déraillé. McDermott, piéposé à la herse, et Chickering, machiniste, se trouvèrent lancés par la collision, du *Tender* contre le char aux bagages, et furent si horriblement meurtris que tous deux succombèrent au bout de quelques heures. Les passagers en ont été tous quittes pour la peur. Les locomotives n'ont que fort peu souffert; mais les tenders, les *Express-cars* et les chars aux bagages sont fort endommagés.

UN BRAVE MATELOT.—Parmi les actes de courage auxquels a donné lieu le récent et terrible incendie du navire l'*Ocean Monarch*, on a cité principalement la conduite d'un marin du nom de Jérôme, appartenant au trois mâts le *New World*. Suspendu pendant une heure aux chaînes de beaucoup du bâtiment en feu, Jérôme a contribué, dit-on, au salut de plus de cent personnes. Le prince de Joinville et les autorités anglaises avaient déjà récompensé ce brave matelot: le conseil municipal de la ville de New-York, où demeure la famille de Jérôme, vient de décider à son tour que le droit de cité lui serait conféré, et que les lettres patentes lui seraient remises dans une boîte d'or.

(*Courrier E. U.*)

Débetures Provinciales.

Bureau du Receveur-Général,
Montréal, 25 août 1848.

Montant des Débetures Provinciales payables avec intérêt sous 12 mois de leur date, à 6 par 100. Montant déjà émis, £78,397. 10 0	
Do pour la semaine expirée ce jour.....	11,515 0 0
TOTAL, £89,912 10 0	
Reçues en paiement de droits depuis le 17 juillet 1848,	27,000 0 0
Montant en circulation	£62,912 10 0
L. M. VIGER, Rec.-Gén.	

Certifié,
(Signé) JOS. CARY,
Dép. Insp.-Géné.

Correspondance.

Nous accusons réception des sommes suivantes qui nous sont parvenues cette semaine.

- Messire J. L. M... Escoumins.—1er et 2d sem.
- Messire H.... Chumby.—1er et 2d semestre.
- Mlle. H.... St. Joachim.—1er et 2d semestre.
- Messire C.... Cap St. Ignace.—1e semestre.
- M. J. S.... Petite Rivière St. Frs. Xavier lettre reçue.
- M. A. D.... Inst. Repentigny.—Lettre reçue; journaux expédiés.
- M. B.... St. Joseph (Beauce).—Lettre reçue; journaux expédiés.
- Messire J.... Pointe-Levy.—2d. semestre.
- Messire D.... Pointe-Levy.—2d. semestre.

ALEXANDRE LANCOGNARD dit SAUTERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, auront des renseignements intéressants du soussigné, à la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU.

20 septembre 1848.

A VENDRE.

UN grand bateau à deux mats presque neuf, avec voiles, chaînes, ancre et pour les particularités s'adresser à

JOHN VANDERHEYDEN, Ecn.
Rue St. Paul.

Québec, 6 Septembre, 1848.

Alexandre Lafrance,
RELIEUR.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUEBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciements aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont donné comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honorer, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.

Québec, 14 Aout 1848.

Daguerréotype pour tous.

SEULEMENT 7s. 6d. CHAQUE!

LE soussigné, voulant laisser Québec dans quelques jours, se propose de tirer des portraits, dans son plus beau style, pour moitié du prix ordinaire, comme le vrai et seul moyen "de rencontrer les temps actuels."

Les personnes désireuses de profiter de cette occasion qui ne se présentera pas de nouveau, sont priées de s'adresser immédiatement à

G. W. ELLISSON.

Bâtisses de Wolf, rue St. Jean, 4 portes de la rue du Palais.
Québec, 13 sept. 1848.

LE
Repertoire National,

OU
RECUIL
DE

LITTERATURE CANADIENNE.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada, en deux volumes de 384 pages chaque. Prix \$2 par volume ou \$4 pour l'ouvrage. Le premier volume est maintenant terminé. Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VESINA, agent.

Québec, 15 Sept. 1858.

AVIS.

LE Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.

J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtel, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de Mr. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent.

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures, P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Batais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 6 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec, Québec, 12 juin, 1848. } Rue St. Joseph, No. 11.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5^{fr.} les repas compris.

Québec, 16 août, 1848. H. E. SCOTT.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à dentés dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,
Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Dr. GIROUX,
APOTHIKAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Bus La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.

FROMAGE DE GRUYERES.

Les Soussignés viennent de recevoir par le *John La & Eleonore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 16 juin 1848.

Institut Canadien
DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Salle de l'Institut, } Secrétaire-Archiviste,
11 février, 1848. } le l'Inst. Canadien.

Premier arrivage d'Europe,
Viâ le Havre et New-York et l'Express de Virgil & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

Les soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur a théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

—AUSI—

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formats et description, Breviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par l'ASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.
Québec, 28 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfossez,
ST. ROCII,
Quebec.



THOMAS LARIVIERE,
MEUBLIER,

Rue Desfossez
ST. ROCII,
Quebec.

A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISANCE, etc. qu'il offrira constamment comme par le passé, à des prix modérés,

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

Marchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE RÉDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Écosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Dæskins, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Mérinos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirts blancs et colorés, Rubans, Lacets, etc., etc.

—AUSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.
Québec 20 Septembre.